

CONFINEMENT ET RÉGULATION DU GRAND GIBIER



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
DES CHASSEURS
des Côtes d'Armor

Au titre de la prévention des dégâts, l'arrêté préfectoral du 6 novembre 2020 autorise uniquement la régulation des espèces sanglier, chevreuil et cerf pendant le confinement.

DES PRÉCAUTIONS DOIVENT ÊTRE PRISES.

⚠️ TOUS LES REGROUPEMENTS DE PERSONNES SONT INTERDITS (SAUF ROND DE BATTUE) ⚠️

1 AVANT LA BATTUE



* Une seule personne déclare la battue par mail :
regulation.covid@fdc22.com

* Le déclarant reçoit un récépissé de la FDC22



* Documents à présenter en cas de contrôle :

- Récépissé et/ou justificatif d'invitation à la battue
- Attestation de déplacement dérogatoire

Informations obligatoires

- Matricule du territoire + intitulé
- Date et heure de début de la battue
- Commune(s) concernée(s)
- Nombre de participants estimé

2 PENDANT LA BATTUE

* Une seule personne par véhicule (sauf les résidents d'un même foyer)

Pour le rond de battue

- Obligatoire
- Groupes de 10 tireurs maximum
- En extérieur
- Distanciation physique d'1 mètre minimum
- Port du masque obligatoire

* Apposition des bracelets obligatoire

3 APRÈS LA BATTUE

* Adresser un bilan à la FDC22 via le formulaire en ligne :



<https://forms.gle/uuLwP8hgFx1XKNnPA>

* Bilan obligatoire même en l'absence de prélèvement

* Retour des cartes T obligatoire



BON À SAVOIR

- Min. 6 tireurs et max. 30 participants (tous titulaires d'un permis de chasser validé)
- Pas d'accompagnateur
- Personnes résidant dans le 22 et communes limitrophes uniquement
- Max. 2 battues / semaine / territoire
- Consignes de tir sélectif interdites
- Gardes-particuliers assermentés : surveillance autorisée mais destruction à tir interdite
- Piégeage interdit



Vous avez des questions

CHASSEURS RESPONSABLES



COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



02.96.74.74.29



contact@fdc22.com